



Défaut de livraison conforme suite achat sur internet

Par **juniorboa_old**, le **13/05/2007** à **00:25**

J'ai acheté un PDA sur PRICE MINISTER et j'ai payé immédiatement PRICE MINISTER qui s'engage à ne payer le vendeur qu'après bonne réception et conformité de l'objet vendu par l'acquéreur selon descriptif et conditions décrites par le vendeur ou convenues entre les parties - J'ai reçu de PRICE MINISTER confirmation d'achat - de vente et de livraison devant se faire immédiatement par le vendeur - Nous sommes Français le vendeur et moi mais j'habite en Espagne étant le lieu de livraison bien connu de tous - LE VENDEUR M'AYANT CONFIRME QU'IL FAISAIT PROCÉDER À UN ENVOI IMMÉDIAT PAR CHRONOPOST c.a.d. en 3 ou 4 jours - Après 17 jours, je n'avais toujours rien reçu ! (malgré plusieurs rappels au vendeur) et à PRICEMINISTER qui selon conditions de vente décide de me rembourser de l'achat - À réception du crédit de compte j'achète chez PRICEMINISTER le même PDA auprès d'un second vendeur - Après 20 jours je reçois UN COLISSIMO simple recommandé (- cher - rapide - contrôlé) bizarrement emballé avec beaucoup de bandes adhésives, contrairement à l'envoi CHRONOPOST qui avait été convenu - Il portait un cachet postal RETOUR sur les coordonnées de l'expéditeur ainsi illisibles signifiant que ce colis avait beaucoup voyagé - Venu en Espagne ou ailleurs..., je ne sais où... MAIS CERTAINEMENT retourné à l'expéditeur qui a réexpédié (l'expéditeur ne dit mot à ce sujet) - Je n'ai pas fait attention en ouvrant le colis (ne connaissant pas le nom du vendeur p.c.q. nous correspondions via PRICE MINISTER sous pseudo) avant de constater que le colis contenait des boîtes vides ou vidées de contenu ??? peut-être depuis le départ ou au retour, ou bien en cours de route... Ou ? Je signale les faits à PRICEMINISTER qui m'écrit alors qu'il a payé le vendeur qui a produit la preuve de l'envoi et que j'ai reçu le colis ? Je fais opposition ! Depuis lors PRICEMINISTER multiplie les complications, démarches et m'oblige à des frais supplémentaires à ma charge c.a.d. de lui renvoyer le colis à mes frais, de déposer des plaintes ou spoliation à la CORREOS alors que je ne parle pas l'ESPAGNOL et que je possède aucun bordereau d'expédition - Refuse de lire

mes e-mail si ils dépassent 10 lignes de texte... Je ne suis nullement fautif - J'ai pourtant l'impression d'être anormalement devenu suspect ? alors que au départ c'est le vendeur qui n'a pas expédié de façon sûre et sérieuse comme convenu tandis que le second vendeur m'a livré sans problème par CHRONOPOST en 3 jours - Qu'en pensez vous?

Par **Christelle_old**, le **13/05/2007** à **15:48**

Bonjour, Malheureusement vous vous heurtez au problème de la preuve. En effet pour le site internet il y a bien eu un envoi et une réception de colis. Vous n'avez pourtant pas reçu la marchandise. Mais seul vous et le vendeur pouvez le savoir. Il y a deux possibilités : soit le vendeur n'a rien envoyé, soit un employé indiscipliné du transporteur s'est servi. Dans tous les cas il est bien évident qu'une plainte est indispensable. Si vous ne parlez pas espagnol je comprends que cela soit compliqué. Mais vous pouvez sûrement vous faire assister. Ces démarches peuvent vous paraître fastidieuses, mais il faut faire les choses dans les règles. En effet il ne faut pas qu'on puisse vous reprocher de ne pas avoir fait le nécessaire. Par contre il serait judicieux de conserver tous les justificatifs, surtout si vous effectuez des dépenses, afin de vous faire rembourser.